

Alors qu'une nouvelle audience était prévue hier au tribunal de Strasbourg, concernant la cession de l'aciérie d'Ascoval au repreneur [ALTIFORT](#), l'opération devrait être annulée, le ministre de l'Economie ayant décidé d'écarter le repreneur. En effet, Altifort a avoué qu'il ne serait pas en mesure de tenir ses engagements financiers. Une nouvelle période d'un mois doit alors permettre de trouver un autre repreneur pour l'aciérie et ses 281 salariés, la trésorerie permettant tout de même de verser les salaires de février.